

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22.

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 9 Octobre 1888

NOUVELLES LOCALES

Dimanche, la fête du Saint-Rosaire a été solennellement célébrée dans toute la Principauté, conformément aux intentions du Saint-Père. M^{gr} l'Evêque assistait pontificalement à la Grand'Messe à la Cathédrale. L'orchestre et la maîtrise ont exécuté une messe de Bordèse; à l'élévation, M. Bernardi, ténor, a chanté un *Sanctus* de M. G. Vuidet.

Aux Vêpres, où Sa Grandeur assistait également, les fidèles étaient plus nombreux encore que le matin. Elles furent suivies de la procession générale présidée par M^{gr} l'Evêque; toutes les congrégations, les enfants des écoles et une grande quantité de mères chrétiennes y ont pris part.

De retour à la Cathédrale ont eu lieu la récitation du Chapelet et le chant des Litanies. La bénédiction du Très Saint Sacrement a clos cette imposante cérémonie.

Pendant le Salut, M. Toubas a dit le *Tantum ergo* de Righini, et, en duo, avec M. Bernardi, l'*O Salutaris* de Gounod.

Hier matin à 8 heures, M^{gr} l'Evêque a célébré à la Cathédrale la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des écoles, en présence des membres du Comité de l'Instruction publique et des enfants des classes communales. La messe a été suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Ensuite a eu lieu, dans les locaux respectifs de nos établissements scolaires, la distribution des certificats d'études.

A Nice les examens du brevet de capacité sont terminés. Les candidates étaient nombreuses, et si l'on en juge au chiffre des élèves refusées, les examinateurs n'ont point dû se montrer indulgents. Aussi est-il particulièrement intéressant pour nous de constater que, cette année, c'est une des élèves de notre Pensionnat de Saint-Maur, M^{lle} Marie Scheffter, qui a obtenu le premier rang avec le maximum des notes. Nous sommes heureux d'enregistrer, à l'honneur de nos religieuses enseignantes, ce nouveau et brillant succès. Il montre une fois de plus l'excellence de leur méthode.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de septembre 1888, a été de 24,538
Il n'a été, en septembre 1887, que de 24,445

Différence en faveur de 1888 : 113

COURRIER DE LA SEMAINE

La semaine dernière a été marquée par la rentrée des écoles. Hier a été dite, ainsi que nous l'avions annoncé, la messe du Saint-Esprit, célébrée à la Cathédrale, en présence des membres du Comité de l'Instruction publique.

Bientôt aura lieu la rentrée des tribunaux. Adieu donc les plaisirs champêtres, les courses vagabondes sous les frais ombrages, la pêche, la chasse!

Celle-ci sera peu regrettée chez nous; outre qu'elle est l'occasion de trop nombreux accidents, cette distraction n'a guère d'attraits dans les environs de Monaco, qui ne possèdent pas le plus petit lièvre ni le moindre lapin.

— Si ce dernier manque totalement ici, il n'en est pas de même en Australie, ce qui prouve que tout en ce monde n'est pas du mieux partagé. Les Australiens sont menacés (le mot n'est pas trop fort) par ces petits animaux qui pullulent tellement qu'on s'attend avant peu à une destruction complète du règne végétal sur ledit continent. M. Pasteur s'était bien chargé de leur inoculer un choléra spécial, mais les envoyés de l'illustre docteur ont trouvé là-bas chez les naturels une résistance inattendue. Ils veulent gagner eux-mêmes la prime énorme affectée à celui qui débarrassera l'Australie de ces rongeurs trop envahissants.

— Un envahissement qui promet et dont notre littoral sera loin de se plaindre, c'est celui des étrangers. De toutes les localités qui bordent la Méditerranée, on en signale chaque jour de nouveaux. Citons pour aujourd'hui :

A Saint-Raphaël, M. Riou, le dessinateur si connu;

A Cannes, le duc et la duchesse de Marlborough; M. Brassier, ancien préfet; M. de Falbe, ministre plénipotentiaire de Danemark à Paris; M. et M^{me} Simpkinson de Vesselow.

A Nice, S. A. I. M^{me} la comtesse d'Aquila (née princesse Januaira de Bragança); lord Salisbury; le prince Anatole Dewlet-Kildeef; M^{me} la princesse Dolgorouky; le comte de Plancy; le comte de Schœnbourg-Fonderglauhaus; M. de Nagornoff; le comte de Sampigny; la comtesse d'Argy; la marquise de Ligneris; le prince Lobanoff de Rostoff; le prince Kotschoubey; le baron et la baronne de Lenval; la comtesse Vigier; le colonel Evans; le comte et la comtesse Koutousowsky; M. et M^{me} Leroy-Beaulieu; les généraux Raynaud et Perigot; M^{me} de Riencourt; la comtesse Potocka; de Villa-Cérudine, propriétaire à la Martinique, etc.

A Monaco, MM. le marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino; le général de Biré; Marinoni, directeur du *Petit Journal*; A. Gavini, conseiller général de la Corse; F. Martin, directeur des chemins de fer du Sud-Est; Chaudet-Bize, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Guyenot, conseiller de Cour d'appel; Lippmann, membre de l'Institut; Henri Gerbel, général-major allemand; Nicolas de Necludoff, procureur général russe; le colonel anglais Darny.

Enfin enregistrons le passage à Monaco vendredi de S. M. le roi de Portugal, qui venait d'Italie dans le train express n° 10. Dom Luis ne s'est arrêté qu'à Marseille d'où il est parti le lendemain pour Barcelone.

— Tout cela, en même temps qu'il nous réjouit, avertit que l'hiver est proche. Déjà, le froid s'est fait sentir en Russie, où l'on a constaté ces jours derniers deux degrés au-dessous de zéro. De même en Angleterre, la neige a fait son apparition, et en Suisse on a à déplorer des inondations. Le canton de Genève, la région de Berne, la Savoie ont été particulièrement éprouvées. Dans plusieurs endroits, la circulation des trains a été interrompue. Deux accidents se sont même produits, l'un sur la ligne de Dôle, l'autre entre Chambéry et Saint-Germain-le Gaz où l'on compte 4 morts et quelques blessés.

L'année 1888 va donc se terminer aussi mal qu'elle a commencé. Elle aura été, pour notre pauvre globe, d'une rare fécondité en désastres. La fièvre jaune en Floride; au Japon, un nouveau Krakatoa, le Bandai-San, qui, après onze siècles de sommeil, s'est éveillé tout à coup, faisant explosion comme une chaudière à vapeur, couvrant de cendres, de pierres et de boue quatre lieues d'un pays fertile et ensevelissant plus de six cents personnes! La pêche d'Islande a coûté à la population maritime de Dunkerque, 13 navires et 165 matelots! Est-ce tout? Non: les sauterelles ont ravagé l'Algérie, le feu a calciné la Guyane, la terre a frémi à Mexico, ébranlant ses édifices; à la Havane, les récoltes ont été ravagées par un effrayant cyclone; à Madrid, le choléra, la diphtérie et la petite vérole ont doublé cette année la mortalité; enfin, dans des régions plus voisines de nous, le phylloxera, le mildew, le black-root, ont gagné du terrain, ce qui augmentera, on le craint fort, le prix du vin, de l'huile et autres denrées.

— Pour se distraire de ce triste tableau, nos lecteurs trouveront sans doute intéressant d'apprendre ce que valaient, en France, au quatorzième et au

quinzième siècles, certains articles de consommation.

En 1350, une ordonnance du roi Jean, datée du 30 janvier, défendit aux cordonniers de vendre les meilleurs souliers de Cordouan à l'usage des clercs et des bourgeois plus de 2 sous 4 deniers; les moins forts devaient être vendus dans la proportion. Les souliers ordinaires de femmes furent taxés à 20 deniers, les plus forts à 2 sous et ceux des autres gens à la valeur.

Vers le quinzième siècle, un verre coûtait environ 2 livres; 60 œufs, 3 sols; une livre d'huile, 3 sols — c'était le bon temps! — une aune de toile, 3 sols et 8 deniers; une paire de souliers, 17 sols. Quant aux gages d'une servante, ils ne dépassaient pas six livres par an.

Autre détail :

En l'an 1520, la ville de Harfleur, ayant à recevoir le roi François I^{er}, ne dépensa pour un grand banquet que trente livres et quinze sols.

Le moindre dîner à l'Hôtel des Bains, dont comme chacun sait, la chère est exquise, coûte aujourd'hui plus que cela!

— Il est vrai qu'en échange nous avons — immense compensation — la vapeur et l'électricité, que chaque jour des découvertes étendent le domaine déjà si vaste de la science. On reste, en effet confondu en présence des inventions qui auront marqué le XIX^e siècle.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les expériences de téléphone faites il y a quelques années entre les bureaux télégraphiques de Monaco et de Monte Carlo. Nous y assistions et nous en avons rendu compte à cette place. Ces expériences ont été fort curieuses, mais que seraient-elles à côté de celle qui fait en ce moment l'émerveillement du monde et même des savants?

On a timidement annoncé il y a quelque temps qu'Edison venait de propager un phonographe emmagasinant les paroles qu'on lui confiait et pouvant les répéter textuellement après un long laps de temps. Cette nouvelle, qui trouvait, il faut l'avouer, beaucoup d'incrédules, est confirmée par ce qui vient de se passer au congrès scientifique international de Bath (Angleterre) réuni sous les auspices de l'Association britannique.

Parmi les curiosités de ce congrès, il faut citer les essais qui ont été faits en public du nouveau phonographe d'Edison. C'est avec une surprise extrême que les nombreux savants présents à Bath et près d'un millier d'assistants ont entendu le nouvel appareil répéter un chant « phonographié » il y a des mois de l'autre côté de l'Atlantique.

— L'électricité est donc la reine du XIX^e siècle, elle pénètre partout aujourd'hui, et l'Agence libre nous apprend que la capitale de la Russie va être éclairée par elle. De plus, un Anglais aurait trouvé un procédé pour donner la lumière électrique aux compartiments de chemins de fer.

Ce qui caractérise cette découverte, c'est sa simplicité et le fait que chaque voiture produit elle-même l'électricité qui lui est nécessaire. La seule dépense qu'elle occasionne est celle de l'installation. Chaque compartiment peut être éclairé aux quatre coins, et, si on le désirait, chaque voyageur pourrait même être pourvu d'une lampe électrique.

Souhaitons que cette nouvelle invention soit bientôt appliquée à toutes nos voies ferrées.

— En attendant cet heureux résultat, constatons un progrès dans l'application de la vapeur que l'électricité aura bien du mal, sans doute, à remplacer définitivement.

On vient d'expérimenter, en Suède, une locomotive routière qui, sur une route ayant une pente très raide, a pu remorquer 10 000 kilogrammes avec une vitesse de 4 ou 5 kilomètres à l'heure. Les roues de la machine ont 40 centimètres de large, ce qui fait qu'au lieu de détruire les chemins qu'elle parcourt, comme il arrivait jusqu'ici, elle les raffermi!

Cette invention est appelée à jouer un rôle important dans la voirie future, en servant à la fois au transport des voyageurs et marchandises et de rouleur compresseur.

— Une chose qui ne promet pas d'aussi durables résultats, c'est le concours de beauté dont on vient de faire un essai à Spa. Vingt-cinq concurrentes s'étaient présentées à ce nouveau jugement de Paris. Là, le fils de Priam était figuré par un jury composé des membres de la haute société spadoise. La pomme à décerner avait revêtu la forme, beaucoup plus modernisée, de cinq bons billets de mille francs. Quatre prix ont été distribués et quatre accessits, mais les dix-sept demoiselles évincées, interjetant bruyamment appel, ont manifesté leur déception d'une façon assez vive. Il s'en est fallu de peu, si l'on en croit un rédacteur du *Matin*, que les lauréates ne fussent victimes de leur supériorité involontaire.

Il y a, d'ailleurs, sur la beauté tant d'opinions diverses que MM. les jurés ont fait preuve d'un grand courage; ils ont, du reste, eu, comme Paris, leur petite guerre de Troie!

Le proverbe roman a bien raison qui dit :

Non es bel so qu'es bel, es bel so qu'agrado
(N'est pas beau ce qui est beau, est beau ce qui plaît)

L'embarras devait surtout résider dans le choix des teintes. Si les uns, comme André Chenier et Musset, ont chanté les blondes, d'autres, parmi lesquels Timothée Trimm et Retif de la Bretonne ont vanté les charmes des brunes; tous ont bien l'air d'avoir raison.

Nous, qui n'avons pas eu l'honneur de délibérer à Spa, nous conclurons avec la Sagesse :

Pour inspirer un feu constant
Il ne suffit pas d'être belle;
C'est à la Beauté qu'on se rend
Mais c'est au Cœur qu'on est fidèle.

— Que si, abandonnant ce sujet discordant, nous parlons, pour finir, de M^{me} Fidès-Devriès, réengagée pour la prochaine saison, nous sommes sûr de rallier tous les suffrages de nos lecteurs pour complimenter l'administration théâtrale de Monte Carlo sur son choix.

M^{me} Devriès est très aimée parmi nous. La grande tragédienne lyrique joint à une virtuosité hors de pair, une expression pathétique de la physionomie, un jeu touchant, un charme suprême. Qui ne se souvient de la façon dont elle a ici interprété le rôle d'*Ophélie*, et de l'atmosphère poétique dont elle l'enveloppait?

Aussi saluons-nous le retour prochain de l'aimable artiste et lui promettons-nous une nouvelle et ample moisson d'applaudissements.

P. S. — Une de nos lectrices nous demande s'il ne serait pas possible de lui donner, par la voie du journal, de temps en temps, des recettes culinaires qui, dit-elle, seraient lues avec beaucoup d'intérêt par nos abonnées. Elle sollicite aujourd'hui une indication sur la fabrication des confitures de tomates.

Bien que ces sortes de documents n'entrent guère dans le cadre de ce courrier, nous souscrivons pour cette fois au désir exprimé, et on trouvera plus loin, aux *faits divers*, le renseignement demandé. Nous devons ajouter pourtant que nous ne

saurions en faire une habitude, afin de nous garder de la fâcheuse erreur que vient de commettre un journal de modes de Paris très répandu.

Ce journal publie chaque semaine une série de correspondances où — sous des initiales et des chiffres conventionnels — les abonnés trouvent une réponse sommaire aux questions posées, soit au médecin, soit au costumier, soit aux rédacteurs chargés de traiter telle ou telle question.

Or, une dame, mère de famille, avait demandé à son journal une recette pour guérir deux de ses enfants qui étaient atteints de la coqueluche.

Que se passa-t-il à l'imprimerie? Un accident typographique avait transposé sans doute les initiales et les numéros recognitifs de l'article *Correspondance* entier, toujours est-il qu'elle lut, avec une stupéfaction bien naturelle, à la mention qui lui était personnelle, le mode de traitement suivant, inspiré évidemment par le plus pur cannibalisme :

« S'ils ne sont pas trop jeunes, enlevez-leur toute la peau, échaudez-les dans l'eau bouillante; roulez-les ensuite dans le sel, et faites-les mariner pendant toute une semaine ».

Quelques jours après avoir réclamé, l'abonnée apprit que par erreur on lui avait donné le procédé pour faire confire les petits oignons, demandé par une autre lectrice, dont l'étonnement fut au moins égal au sien en prenant connaissance des renseignements ci-après au n^o 25,242. M. qui lui était destiné :

« Les petits garçons de deux ans ne portent pas de pantalon — Pour la deuxième question, je ne connais pas de maison se chargeant de ce genre de nettoyage — Oui, pour l'ameublement de petit salon — Il faut faire usage de la pâte épilatoire « Dasser. »

Les heures d'office du Vice-Consulat d'Allemagne pour la Principauté de Monaco, sis à Nice, rue Gioffredo, 36, sont fixées tous les jours (les dimanches et jours fériés exceptés), de 9 heures du matin à midi.

Le service météorologique du *New-York-Herald* a signalé qu'une tempête ayant son centre à Est-Caprace atteindrait probablement les côtes de France et d'Angleterre entre les 5 et 7 octobre.

Ces prévisions se sont encore une fois réalisées. Un vent très violent a duré sur le littoral samedi et dimanche, il a été suivi de pluies qui ont sensiblement rafraîchi la température.

Depuis avant-hier dimanche, les concerts du soir ont lieu dans la salle de spectacle du Casino.

Une indisposition de notre collaborateur Dangeau nous prive aujourd'hui de sa *Lettre Parisienne*.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. nous fait savoir que les pluies torrentielles en Savoie ont fait déborder toutes les rivières affluentes du Rhône, et le Rhône lui-même; la circulation des trains n'est possible que sur une voie, entre Seyssel et Pirimont (ligne de Culoz à Genève); elle est interrompue entre Culoz et Aix-les-Bains, où la voie est recouverte de 50 centimètres d'eau, et entre Culoz et Andrieu, où un pont a été emporté. A six kilomètres de Culoz, elle est interrompue de même sur la ligne de Bellegarde à Evian, et sur celle d'Aix-les-Bains à Annecy et Annemasse. L'eau s'élève à 2 mètres de hauteur à la gare de Lovagny, à l'entrée des gorges du Fier.

La Compagnie P.-L.-M. va faire installer prochainement dans ses trains un appareil annonçant à l'avance aux voyageurs le nom de la station dont ils approchent.

Cet appareil consiste en un cadran portant, en forme de rayons et dans leur ordre successif, les noms de toutes les stations d'une ligne. Une aiguille tourne sur ce cadran, avec la faculté de s'arrêter sur chacun de ces noms; un indicateur pareil est installé dans le fourgon, où se tient le chef de train, et, par le moyen d'une pile et d'un circuit électrique, celui-ci peut, en avançant son aiguille sur le nom de la station prochaine, faire signaler ce nom aux voyageurs par les cadrans de tous les wagons de son train.

Grâce aux études des services de l'hygiène publique en France, on est arrivé à prévoir et empêcher, dans certains corps de métier, les maladies des voies respiratoires. C'est ainsi qu'on a perfectionné, notamment à Paris, les fours des boulangers, perfectionnement qui rendent rares désormais chez les enfourneurs l'asphyxie et les cas d'ophtalmie. L'emploi des fours sans fumée, de l'eau pure et bien filtrée, l'interdiction du chauffage des fours par les bois de démolition enduits de peinture à la céruse, obtiennent aussi d'excellents résultats.

Non moins bons sont les conseils que donne l'hygiène aux bouchers et charcutiers, pour lesquels jusqu'ici elle n'a guère eu de tendresse, peut-être parce qu'ils succombent peu aux maladies de misère ou de langueur.

Ils ont plutôt trop de santé que pas assez: leur embonpoint proverbial et leur vigueur florissante les exposent même à la mort par congestions, affections du cœur, maladies arthritiques, etc., qui résultent davantage, peut-être, de l'abus du régime carné, que de la profession proprement dite. Cette dernière entraîne le travail debout et de violents efforts musculaires, d'où, varices, hernies, anévrysmes, et autres affections, que facilite, au plus haut degré, le tempérament sanguin de ces artisans. Les ordonnances de police se sont toujours occupées de la salubrité des boucheries, de même qu'elle veille sur les tripiers, boyaudiers, etc., avec des soins minutieux, à Paris du moins. L'instruction de 1835 a particulièrement rapport aux charcutiers; elle leur défend l'usage des ustensiles de cuivre et de plomb, ainsi que des poteries vernissées; elle prescrit les vases et ustensiles en fonte et en fer battu, les saloirs et pressoirs en pierre, en bois ou en grès. Elle interdit l'emploi, pour les salaisons, des sels de morne, de varech et de salpêtre; elle recommande, enfin, à ces intéressants industriels les plus impérieuses mesures de constante propreté.

La propreté, tout est là! Elle est la moitié de la santé.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Tarascon. — Un accident dont les suites auraient pu être très graves a eu lieu samedi après-midi, en gare de Tarascon. Le train de marchandises 5136, allant de Nîmes à Avignon, ayant trois minutes d'avance, était entré en gare avec une vitesse très grande. Le mécanicien, le sieur Pascal, n'ayant pas fait attention aux signaux d'arrêt, le train qu'il conduisait a pris en écharpe le train de voyageurs n° 32, parti de Marseille à 11 heures du matin, qui stationnait attendant le signal du départ (2 heures 26). Trois voitures de 3^e classe ont déraillé avec des avaries considérables. Par bonheur, deux voyageurs seulement ont été blessés légèrement. La machine du train de marchandises a subi de graves avaries.

Les voies sont demeurées obstruées pour la circulation en ligne directe.

Nice. — Nous apprenons par les journaux de Nice, la nomination de M. Roucayrol, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées des Alpes-Maritimes, en la même qualité à Marseille et nous ne pouvons que regretter le départ de cet aimable chef de service, qui dirige la rectification de la route internationale à Saint-Roman.

— On procède en ce moment à l'installation de la lumière électrique au Théâtre-Municipal.

— Le trois-mâts *Visenta* a failli être jeté à la côte mercredi dernier.

Le *Visenta* faisait voile vers Cette, lorsque le vent tomba tout à coup; les vagues devenant de plus en plus fortes, le navire fut poussé vers la terre.

Heureusement, la vigie du port de Nice aperçut les signaux de détresse du navire et avertit aussitôt le *Vent-Debout* qui était à ce moment occupé à remorquer les chalands de balayures vers la haute mer.

Ce vapeur, dirigé par un pilote, partit immédiatement au secours du *Visenta*, qu'il accosta vers 2 h., au moment où le navire allait s'ensabler.

Au bout d'un quart d'heure de travail, le remorquage commença. A 3 h. 1/4, les deux navires entraient dans le port.

— Le gouvernement du Mexique vient de créer un poste de consul à Nice et a désigné pour le remplir M. Emile Usquin, ancien directeur des postes et télégraphes des Alpes-Maritimes, directeur du Crédit Foncier à Nice.

— M. Peytral, ministre des finances, vient de prendre un arrêté modifiant certaines parties des règlements en vigueur sur les cartes postales qui ne sont pas fabriquées par l'Administration. Le public trouvera dans ces améliorations apportées de nouvelles facilités de correspondance.

Aux termes de cet arrêté sont considérées comme cartes postales et admises à circuler à l'intérieur au tarif de 0 fr. 10, toutes cartes portant d'un côté le timbre d'affranchissement, le nom et l'adresse du destinataire, et de l'autre, la correspondance, ou des mentions manuscrites ou imprimées de toute nature.

La dimension de ces cartes est réduite à 9 centimètres de largeur et 6 centimètres de hauteur, au lieu de 12 et 8 centimètres; enfin leur poids minimum est abaissé de 2 grammes à 1 gramme 1/2.

Cet arrêté ministériel supprime l'obligation pour les cartes postales de fabrication privée de porter au recto les mentions imprimées *Carte postale* — *Ce côté est réservé à l'adresse*. Il sera donc possible au public de transformer au moyen d'un simple timbre-poste de 0 fr. 10 c., une carte blanche ordinaire en carte postale.

Menton. — L'exequatur a été accordé à M. Frédéric-Guillaume Grubb, vice-consul de Suède et Norvège.

BIBLIOGRAPHIE

L'Académie des sciences morales et politiques, à Paris, vient de faire connaître son jugement sur les travaux soumis au concours qu'elle a institué sur l'amélioration des logements destinés aux ouvriers. Trois mémoires, sur sept présentés, ont été récompensés, et parmi ceux-ci une remarquable étude de 1245 pages grand in-4^o, de M. Antony Roulliet, dont les travaux sur la population, l'intempérance, les institutions de prévoyance, ont déjà été fréquemment couronnés par l'Institut.

Les conclusions auxquelles M. Antony Roulliet se trouve amené, au terme de son important ouvrage, sont de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de l'œuvre philanthropique des logements à bon marché.

En ce qui est du logement dans les villes, car la question revêt un caractère essentiellement distinct suivant « le lieu » où il s'agit d'assurer une habitation aux travailleurs comme aux populations peu aisées, M. Antony Roulliet estime que « toutes les fois que la chose est possible » la maison habitée bourgeoisement est de beaucoup préférable à tout immeuble exclusivement destiné aux ouvriers; une seule excep-

tion est à faire en faveur des maisons industrielles réunissant l'atelier et le foyer, comme il en existe déjà dans les grands centres manufacturiers, et à Paris notamment.

C'est qu'en effet, dans la maison habitée bourgeoisement le niveau intellectuel s'élève au contact de personnes plus instruites, les idées de propriété se développent et finissent par entrer dans les habitudes, l'hygiène y gagne et partant la santé. Ce n'est point d'ailleurs, faire une mauvaise opération que de louer à un bon ouvrier, comme le remarque M. Antony Roulliet, car il y en a — et le nombre en est fort grand — qui payent très régulièrement leur terme; c'est donc avec raison qu'il déclare que le logement de la classe ouvrière dans la maison bourgeoise n'a pas seulement des avantages au point de vue moral, mais qu'il en présente aussi de très considérables au point de vue physique et même politique.

La cité ouvrière demeuré pour M. Antony Roulliet un mode de logement défectueux, car, comme il le dit judicieusement, « ce n'est souvent pas être chez soi que d'habiter certaines cités ». En tous cas, il proteste bien haut contre ces vastes habitations pouvant recevoir tout à la fois des célibataires et des ménages, et il cite dans cet ordre de faits « des témoignages trop accusateurs pour permettre de souscrire à une pareille combinaison ».

Le logement dans la banlieue des villes, et en particulier dans celle de Paris, a aussi été spécialement étudié par M. Antony Roulliet. Il recommande la création, dans le voisinage des grandes lignes ferrées aboutissant à Paris, de groupes plus ou moins importants d'immeubles de types différents, composés de petites maisons ayant de préférence des jardins.

Londres, Vienne, Berlin montrent, dit-il, le succès de plusieurs entreprises de constructions à bon marché dans la périphérie de ces capitales; Bâle, Genève, Zurich, Bruxelles, offrent également de bons exemples dans des proportions plus modestes; pourquoi ne verrions-nous donc pas s'élever autour de tous les grands centres des habitations analogues destinées à la classe ouvrière dont on parle sans cesse, mais qui souffre et attend toujours l'amélioration de son sort.

Comme l'a très bien dit M. Picot, de l'Institut, il y a, en effet, « un devoir social » à s'occuper de cette question du logement de la population peu aisée. M. Antony Roulliet a rempli ce devoir et l'Académie l'en a récompensé.

FAITS DIVERS

A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Dujardin-Beaumetz a présenté plusieurs échantillons d'un pain fabriqué avec la *Soya*. La *Soya* est une légumineuse originaire de l'Asie et qui est aujourd'hui cultivée en Autriche-Hongrie sur une grande échelle; elle donne une farine très azotée.

Comme le pain obtenu avec cette farine ne renferme que fort peu de matières amylacées, que son goût est agréable, il pourra remplacer, avec avantage, le pain de gluten, le seul dont les médecins prescrivent l'usage aux diabétiques.

Il existe déjà un nombre considérable de sortes de confitures préparées avec les fruits indigènes ou exotiques; mais on sait aussi quel attrait particulier présente toujours une nouveauté dans l'art culinaire plus encore que partout ailleurs.

Signalons donc le procédé suivant, donné par la *Revue Horticole*, qui permet de préparer, avec des tomates, une confiture excellente.

Les fruits étant cuits, il faut les écraser, en ôter la peau et les pépins, faire réduire la pulpe à petit feu pour la rendre plus consistante, ajouter du rhum, de la vanille, et quelques amandes; on a ainsi un dessert d'un goût très agréable et bien particulier.

C'est d'Angleterre que nous vient le bon exemple.

Dans quelques jours le Post-Office va mettre en circulation des cartes postales à cinq centimes qui pourront être envoyées dans l'intérieur des villes. Un peu plus tard, on mettra en vente des cartes postales fermées à dix centimes. Ces deux mesures ne sont que des acheminements vers le but projeté d'établir, dans tout le royaume, la correspondance à dix centimes.

L'HEURE SUR TOUS LES POINTS DU GLOBE

A propos de l'unification de l'heure en France, et de l'adoption d'une heure nationale, il nous a paru intéressant de rechercher la différence qui existe entre l'heure de Paris et celle des grandes villes du monde.

Quand il est *midi à Paris*, il est : midi 20 à Monaco; 11 h. 50 à Londres; 12 h. 40 à Copenhague; 1 h. 3 à Stockholm; 1 h. 49 à Saint-Petersbourg; 12 h. 56 à Vienne; 12 h. 40 à Rome; 12 h. 22 à Tunis; 2 h. 8 à Jérusalem; 6 h. 56 au Tonkin; 3 h. 32 à la Réunion; 1 h. 40 au cap de Bonne-Espérance; 11 h. 6 du matin au Sénégal; 6 h. 43 du matin à Lima; 9 h. 45 du soir à Sidney; 7 h. 36 du soir à Pékin; 7 h. 58 du matin à Buenos-Ayres; 5 h. 5 du matin à Panama; 6 h. 55 du matin à New-York; 3 h. 53 du matin à San Francisco; 10 h. 50 du soir au détroit de Bering.

En France, la ville dont l'heure diffère le plus avec Paris est Brest : Quand il est midi à Paris, il est 11 h. 37 du matin à Brest; la différence de l'heure locale entre les stations extrêmes de la France, est de 47 minutes et 15 secondes.

Le lait comme moyen d'éteindre le pétrole. Ce procédé a été inventé par le hasard, voici comment. Une domestique renversa par mégarde une lampe à pétrole et essaya en vain d'éteindre la flamme; voyant qu'elle ne réussissait pas, la pauvre fille, éperdue, jeta un pot de lait sur le feu qui s'éteignit de suite.

Comme on a expérimenté ce procédé plusieurs fois avec succès, nous croyons être utile en le faisant connaître.

La *Gazette des Etrangers* de Genève signale la déplorable destruction dans les Alpes, des rhododendrons, des cyclamens et de l'edelweiss, que les touristes arrachent sans songer qu'avant peu ils seront causes de la disparition de ces beaux spécimens de la flore alpestre.

Le ministère de la marine des Etats-Unis vient de publier un volume contenant des notices sur tous les ports du globe. On indique la quantité et l'espèce de charbon que l'on peut trouver dans chaque endroit, ainsi que le prix de la tonne; on y donne des renseignements sur la distance des dépôts aux ports, les moyens usités pour embarquer le combustible, le nombre et les dimensions des bassins de radoub; les ateliers où des réparations de machines peuvent être exécutées.

Les marins du monde entier sont, en outre, priés de donner les informations qui pourraient servir à compléter ou à rectifier ce travail dont l'utilité est incontestable.

La translation des cendres de Schubert, du cimetière suburbain de Wahrung au cimetière central de Vienne, a eu lieu dernièrement, avec une grande solennité. Au milieu du trajet de la procession, une halte a été faite, pendant laquelle un chœur de deux cents exécutants a chanté le fameux choral du célèbre compositeur *La Nuit*. L'effet était très imposant. La tombe de Schubert est située non loin du monument élevé à Beethoven.

Les expériences de pigeons-voyageurs tentées l'année dernière dans le bassin méditerranéen par M. le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, préfet maritime de Toulon, ayant été couronnées de succès, le ministre de la marine a décidé que son département présenterait à la Chambre une demande de crédit pour la création de colombiers maritimes qui seront installés sur la côte, dans les postes sémaphoriques, et à bord des stationnaires des cinq ports de guerre.

On étudie actuellement, au port de Rochefort, le point de la côte entre les Sables-d'Olonne et l'embouchure de l'Adour, où l'on pourra établir les postes des précieux volatiles qui concourront désormais à la défense du littoral.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mardi trente octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un jugement d'expropriation rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le dix août mil huit cent quatre vingt-huit, enregistré.

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A été envoyée en possession d'une parcelle de terrain de quatre cent soixante-dix-huit mètres carrés, située sur le bord aval de la route, en nature de talus et terrain vague, faisant partie de la propriété de la Société Générale des Engrais, dont le siège est à Nice, et représentée par la dame veuve Reynier, domiciliée à Monaco.

Cette expropriation a eu lieu moyennant le paiement par ladite Administration à ladite Société d'une indemnité de dix-sept francs cinquante centimes par mètre carré, pour l'ensemble du terrain exproprié.

Les personnes ayant sur les immeubles sus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où le jugement sus relaté va être immédiatement transcrit.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur cet immeuble, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 octobre 1888

MARSEILLE, cutter <i>Jeune-Félix</i> , fr., c. Palmaro,	divers.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	id.
St-TROPEZ, b. <i>Deux Frères</i> , fr., c. Coubon,	vin.

Départs du 1^{er} au 7 octobre

MENTON, cutter <i>Jeune-Félix</i> , fr., c. Palmaro,	divers.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	sur lest.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	id.

Les familles FONTAINE, LAJOUX et ISSAURAT remercient leurs amis et connaissances qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Henri-Constant FONTAINE

et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire dans ces douloureuses circonstances.

AVIS DE MESSE

Les familles FONTAINE, LAJOUX et ISSAURAT prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée à l'église Sainte-Dévote le jeudi 11 octobre 1888, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Monsieur Henri-Constant FONTAINE

Les familles MÉDECIN et BŒUF remercient leurs parents, amis et connaissances, qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ange MÉDECIN

et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire dans ces douloureuses circonstances.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. MÉTIVIER

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGE

On parle toutes les langues

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

JOSEPH CARUTA

ARTIFICIER-ILLUMINATEUR

Villa Trucchi, avenue Roqueville

MONTE CARLO

prévient sa nombreuse clientèle qu'il a à sa disposition, pour les fêtes de la Saint-Charles, un nouvel et grand assortiment de pièces d'artifice, feux indiens et de Bengale, verres de couleurs, lanternes vénitienes, ballons lumineux de toutes formes, stéarines, mèches, drapeaux, lustres, chaînes. — Nouveauté recommandée : *le Diable musicien*, ballon à musique, etc., etc. — Entreprise de décorations et illuminations en tous genres. — Prix incroyables de bon marché.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

La librairie centrale des Chemins de fer (maison Chaix) vient de publier, sous le titre d'*Express-Rapide*, un nouvel Indicateur qui ne mentionne que les trains à grande vitesse, les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires. Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. Aussi pouvons-nous prédire qu'elle aura le même succès que les autres Indicateurs et Livrets de la maison Chaix.

En vente dans les Gares et les Librairies. — Prix : 75 cent

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 44 :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par M. le comte E. de la Rocca. — *La vie des eaux*, (au feu!) par Feather, dessin de Hy. — *Les femmes nerveuses*, (théâtre du Gymnase) dessin de G. de Billy. — *Retours et rentrées*, par Tristan. — *Nonne russe*, dessin original de Tchoumakoff. — *Chronique mondaine*, par Montjoye. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert. — *Servants Louis XIII*, dessin original de L. Mouchot. — *Chronique du Sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888